



le 07 décembre 2020

**CSFPE DU 20 NOVEMBRE 2020**

# **FORMATION PROFESSIONNELLE AU RABAIS : UNE CATASTROPHE POUR LES PERSONNELS ET POUR LE SERVICE PUBLIC!**

Une fois encore, la DGAFP a organisé un échange autour des questions relatives à la formation, sans permettre aux Organisations syndicales de disposer en amont de tous les éléments de bilan et d'information.

Ainsi, cette réunion a été un condensé de ce qu'il ne faut pas faire en matière de dialogue social, à savoir, débattre sans que toutes les parties soient au même niveau d'information et de réflexion. La DGAFP peut se targuer d'avoir mené une discussion sur des sujets aussi importants que le bilan de schéma directeur de la formation 2018/2021, le bilan de la réforme des IRA, les prochaines orientations en matière de schéma directeur 2021/2023, mais à aucun moment elle n'a joué la carte de la transparence totale et donné les moyens aux fédérations de prendre l'attache de leur propre réseau. En effet, une bonne partie des documents utiles a été présentée directement en séance sans avoir été communiquée préalablement aux organisations syndicales. Pour Solidaire Fonction publique, cette approche est détestable, car tend à conforter une méthode de travail qui s'alimente d'un syndicalisme de salon et nullement d'un syndicalisme porteur des constats et attentes des personnels.

## **BILAN DE SCHÉMA DIRECTEUR DE LA FORMATION 2018/2021 : FORMATION UTILITARISTE ET MINIMALISTE**

Dès l'ouverture des échanges, Solidaires Fonction publique a perçu le gigantisme du fossé nous séparant de la vision de la DGAFP. Celle-ci considère que la politique qu'elle mène en matière de formation vient en complément de ce qui est fait dans les ministères et n'a nullement vocation à s'y substituer. Si au regard du schéma directeur, cette affirmation est parfaitement exacte, dans les faits c'est une autre histoire, car partout, les politiques et les missions de formation initiale et continue sont attaquées, affaiblies, circonscrites à des approches purement utilitaristes et minimalistes. Comment ne pas y voir une convergence délibérée et orchestrée au niveau Fonction publique. Mais sur le délabrement manifeste du « corpus » professionnel des personnels, la DGAFP reste silencieuse, faisant mine de n'y être pour rien!

Solidaires Fonction publique a insisté sur l'importance de redonner des moyens à l'ensemble des ministères afin qu'ils puissent mettre en œuvre des politiques de formation interne qui permettent notamment de consolider les compétences professionnelles et techniques des personnels, de structurer les bases des savoirs devant les accompagner tout au long de leur carrière, de renforcer les compétences au service des chaînes de travail, de mieux les armer pour faire face aux évolutions des missions, des législations, des pratiques professionnelles... de pouvoir faire vivre leur choix de mobilité sans être pris en otage par des logiques de profils.

En réponse, la DGAFP considère que le schéma directeur a été un atout au service de l'interministérialité même si 1/5<sup>e</sup> des actions prévues reste à réaliser. À son sens, des chantiers ambitieux avancent, comme le projet de plate-forme interministérielle de la formation qui permettra de mieux mutualiser les offres de formation, ou le marché

sur la formation au recrutement ou encore celui sur les compétences numériques. La DGAFP déclare que le principe même d'un schéma directeur interministériel n'a pas pour but d'élaborer un plan de formation minimaliste des agents de l'État qui viendrait remettre en cause les spécificités ministérielles. Malheureusement, le schéma directeur n'est que la face visible et « aguicheuse » d'une politique gouvernementale qui globalement, dans l'esprit de la loi de transformation publique, vise bien à désagréger les repères et les compétences des personnels.

## **E-FORMATION EN PLEIN DÉVELOPPEMENT : QUID DU LIEN PÉDAGOGIQUE ?**

Par ailleurs la DGAFP soutient que l'ensemble des dispositifs de formation envisagés et mis en œuvre, notamment au travers des e-formations, vise à renforcer les compétences des personnels et nullement à les former! Elle affirme que le recours à celles-ci doit se percevoir comme une complémentarité et nullement comme une volonté de sacrifier à terme les formations présentielle. Le terme à la mode étant désormais d'aller vers une plus grande « hybridation » de l'offre de formation et d'avancer sur la « logique multi modale »! Selon la DGAFP il ne s'agit nullement de remplacer un système par un autre, mais de les faire converger, en s'appuyant sur un mixe : distanciel et présentiel. Solidaires a très clairement réaffirmé que la formation à distance ne peut être qu'une solution d'accompagnement, mais en aucun cas de substitution.

Par ailleurs, au printemps 2021 au mieux, la plate-forme interministérielle Mentor offrira aux réseaux ministériels de formation un « bouquet » d'environ 14 collections de formation venant ainsi renforcer les possibilités de mutualisation.



## RÉFORME DES IRA : UN AMOINDRISSEMENT DE LA FORMATION INITIALE

Concernant la réforme des IRA mise en œuvre en septembre 2019, la DGAFP s'autocongratule de l'engagement de celle-ci, car elle permet, affirme-t-elle, une approche plus individuelle de la formation et permet de mieux développer les compétences opérationnelles telles qu'elles sont attendues par les employeurs. Si la situation sanitaire a profondément impacté la mise en œuvre de cette réforme que ce soit lors des enseignements présentiels qui ont basculé en e-learning ou lors des stages probatoires, la DGAFP estime que tout s'est passé pour le mieux dans un contexte particulièrement difficile, assurant ainsi que la continuité pédagogique a bien été assurée durant le confinement. Plus globalement, malgré la crise, elle affirme que sa réforme marche et répond aux attentes des employeurs et des stagiaires!!! La DGAFP fait l'impasse sur le fait que l'obligation de réaliser le stage sur le poste de 1<sup>re</sup> affectation a pour conséquence en fait de réduire la scolarité et de faire perdre aux élèves le bénéfice du stage pratique.

Concernant le reformatage des épreuves du concours, si celui-ci a été remis en cause par la crise sanitaire, le DGAFP entend bien poursuivre sa réforme estimant qu'elle contribue à améliorer un recrutement axé sur la recherche de compétences. A noter que pour la dernière sélection, le taux de sélectivité a été défavorable aux candidates.

Pour Solidaires Fonction publique, la réforme des IRA demeure une hérésie, car elle affaiblit globalement le parcours de formation des stagiaires. Nous y sommes donc toujours opposés et force est de constater qu'avec la crise sanitaire, il est, contrairement à ce que fait la DGAFP impossible de tirer le moindre bilan de la réforme. Solidaires Fonction publique a tenu à saluer tout particulièrement le travail remarquable qui a été fait par les équipes de formateurs des IRA, permettant ainsi d'assurer la continuité pédagogique. Nous avons regretté que celles-ci ne soient toujours pas entendues sur le fond de la réforme et ses limites et dangers. Nous avons également insisté sur le fait que malgré la continuité pédagogique, les formations reçues et les stages vécus ne peuvent être considérés comme étant pleinement satisfaisants sur le plan pédagogique et formateur. C'est pourquoi, Solidaires Fonction publique a exigé que tous les stagiaires, bénéficient d'un accompagnement pédagogique spécifique et aient accès à des offres de formation, de tuilage complémentaires afin que les promotions « Covid » ne soient pas à terme des promotions sinistrées, car moins bien formées! En réponse à cette demande, la DGAFP a précisé qu'elle serait attentive à la mise en place d'un accompagnement postcrise pour les élèves.

## BILAN DU COMPTE PERSONNEL DE FORMATION : QUELLE RÉPONSE AUX BESOINS ?

Là encore, le bilan remis sur table est des plus légers et nous pouvons que regretter l'absence totale d'un véritable bilan exhaustif. Selon la DGAFP la mobilisation du CPF relève de l'initiative de l'agent, lui offrant ainsi d'être pro actif dans ses choix de formation autre que les formations relevant de son périmètre professionnel pur. Le CPF a été annoncé comme apportant de nouveaux droits, mais nous pouvons en douter. À ce jour, il est clair que le CPF n'a pas encore rencontré son public et si la DGAFP souhaite passer d'un droit formel à un droit réel, le chemin semble encore sinueux.

Pour Solidaires Fonction publique, cette bascule du droit formel au droit réel est loin d'être évidente, car trop d'obstacles surgissent sur le chemin des personnels qui aspirent à ce droit. Trop de refus sont à mettre au crédit des services RH et force est de constater que l'absence de données chiffrées sur lesdits refus (motifs, nature, périmètre...), ne permet pas d'avoir un débat sur comment mieux faire vivre ce droit. Par ailleurs, il semble nécessaire de faire évoluer les textes afin d'avancer vers une plus grande égalité de l'accès à ce droit pour les femmes. En particulier, les droits à formation au titre du CPF doivent être utilisés exclusivement sur le temps de travail afin de ne pas accroître l'inégalité femmes/hommes face à la formation.

## PROCHAIN SCHÉMA DIRECTEUR DE FORMATION 2021/2023 : PRÉCIPITATION DE LA DGAFP

La DGAFP a tenté de nous embarquer à la fin de la réunion sur les pistes possibles du prochain schéma directeur de formation, exposant déjà son projet sans avoir communiqué de document préalable, projet qui, nous ne la cachons pas est bien éloigné de nos revendications. Solidaires Fonction publique a refusé d'entrer dans le débat (les autres OS également) et demandé que la DGAFP nous adresse un document de travail afin que nous puissions faire remonter nos propositions. Pour Solidaires Fonction publique, le prochain schéma doit être véritablement un outil au service de l'amélioration des conditions de travail des personnels, de la consolidation de savoirs professionnels, du renforcement de l'aide aux mobilités choisies, de la correction des disparités sociales, d'une meilleure compréhension des valeurs du service public... Il doit surtout être un outil venant en renfort des formations ministérielles, directionnelles qui sont plus que jamais essentielles et vitales. À la suite de l'intervention des organisations syndicales, un CSFPE sur ce nouveau schéma directeur devrait avoir lieu en janvier.

Solidaires a réaffirmé solennellement sa demande de suspension immédiate de toutes les réformes engagées, y compris celles relatives à la formation professionnelle des agent-es publics. Les remontées de terrain confirment que la loi de « transformation de la fonction publique » a des conséquences catastrophiques tant pour les agent-es que pour le service public rendu aux usagè-res.